

DSA Architecture de terre

Présentation

Le DSA "Architecture de terre, cultures constructives et développement durable" est une formation post-master valorisée par un diplôme national de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA), habilité par le ministère de la Culture et délivré par l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

La formation s'inscrit dans les activités de la chaire UNESCO "Architecture de terre, cultures constructives et développement durable", visant la mise en place de programmes d'enseignement avec des organismes de formation existants, afin d'accélérer la diffusion des savoirs scientifiques et techniques sur l'architecture de terre.

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine » spécialité « architecture de terre » a pour objectif de répondre à la demande sociale internationale dans les domaines relatifs aux métiers de l'architecture de terre et plus particulièrement dans les domaines suivants :

- les fondements scientifiques et techniques de l'architecture de terre et de ses savoirs et savoir-faire millénaires : matière première, matériaux, éléments, structure, systèmes constructifs, architecture
- la conservation et gestion durable des patrimoines architecturaux, archéologiques et historiques
- la recherche scientifique fondamentale sur le matériau
- la recherche & développement en innovation constructive
- l'approche contemporaine de l'architecture et l'équilibre environnemental social et économique
- l'habitat économique dans une perspective de développement local durable
- la formation universitaire et professionnelle sur l'architecture de terre
- la formation à la recherche dans le domaine, dans la perspective doctorale

Dans le cadre du DSA Architecture de terre, le projet architectural est appréhendé dans son acception systémique et prend en compte l'ensemble du cycle de vie : depuis la matière (carrière) jusqu'au territoire en passant par la production des matériaux, le recyclage, la construction et la conservation des architectures et des villes. L'approche cycle de vie dynamique implique la nécessaire prise en compte de l'évolution des techniques et de la demande sociale en relation avec les doctrines ; et la maîtrise de l'impact environnemental et social de l'architecture et de l'urbanisme sur le paysage.

Au-delà de la partie technique qui s'appuie sur la logique du cycle de vie, la formation est renforcée par l'acquisition de capacités méthodologiques (programmation, diagnostics de situation, etc.) bases nécessaires sur lesquelles les solutions techniques et architecturales pourront être associées pour des visées stratégiques qui s'avèrent indispensables pour obtenir des avancées concrètes en terme de développement durable, de respect de l'environnement naturel et de la diversité culturelle, et ainsi permettre d'envisager le changement d'échelle des interventions.

> [Toutes les informations sur cette formation et ses modalités d'accès sur le site de l'école d'architecture de Grenoble](#)

Infos pratiques :

- > Composante : Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)
- > Niveau : Bac +6
- > Durée : 1 an

> Type de formation : Formation initiale / continue